

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 12 FEVRIER 2024

**Etaient présents : MM. GRZEZICZAK, Président, RAMPENBERG, Vice-Président
Mme BODIOT, M. DAIN, Mme DIVE, MM. DELHAYE, EUGENE, GERVOIS et LEBEAU, Mme LETOT-DURANDE, MM. LIEZ et LINIER, Mmes MARICOT et M'SAKNI, M. MUZART, Mmes PASSEMART et PLATRIER, M. PERROU, Mme RIBEIRO, M. VERDEZ, Mmes VARLET-CHENOT et VIOLET, Administrateurs.**

M. KALLEL, Secrétaire du CSE de l'Opal.

M. ROYER, Directeur Départemental des Territoires, représentant M. le Préfet.

**Pouvoirs : M. BESANÇON, Administrateur, à M. PERROU
M. CREMONT, Administrateur, à M. GRZEZICZAK
M. LEFEVRE, Administrateur, à M. GRZEZICZAK.**

**Excusés : Mme FRICHET et M. LE NY, Administrateurs
M. MONFORT, Commissaire aux Comptes.**

**Assistés de : M. BASSET, Directeur Général par intérim.
Mme MOINAT, MM. ROBERT, SIMONNOT et TOMBOIS, Directeurs de Service.
Mmes HERMI, Responsable Gouvernance, PESCE, Chargée des Politiques Locales.**

La séance est ouverte à 16 h 00.

ORDRE DU JOUR

NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL DE L'OPH DE L' AISNE

Lors de sa séance du 27 octobre 2023, le Conseil d'administration a été informé de la démission du Directeur général, Monsieur Jean-Denis Mège, au 6 novembre 2023.

L'article R. 421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation dispose que le Conseil d'administration « nomme le directeur général et autorise le président du conseil d'administration à signer le contrat et ses avenants entre l'office et le directeur général. »

Le choix du Directeur général doit obtenir la majorité des deux tiers des membres ayant voix délibérative, présents ou représentés (R. 421-13 du CCH).

Il appartient au Président de proposer au Conseil d'administration la nomination du Directeur Général (article R421-17 du CCH).

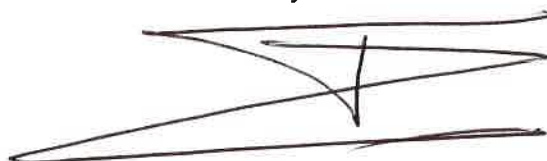
Le Président propose au Conseil d'administration la nomination de Monsieur Thierry MERAT comme Directeur Général de l'OPH de l'Aisne. A la suite, il est demandé au Conseil d'administration d'autoriser le Président à signer le contrat de travail joint au présent exposé.

L'intéressé prendrait ses fonctions à l'issue du préavis qu'il doit effectuer auprès de son employeur actuel.

Après un large échange, sur proposition de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, nomme Monsieur Thierry MERAT au poste de Directeur Général de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne et autorise le Président à signer le contrat de travail proposé.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeczczak.



Acte à classer

CA-3996

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-02-27T16-46-00.00 (MI251268169)

Identifiant unique de l'acte : 002-423119395-20240212-CA-3996-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL DE L'OPH DE L' AISNE

Date de décision : 12/02/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [N. 3996 - NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL DE L'OPH DE L' AISNE.PDF](#)

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date **27/02/24 à 16:46**

Par **HERMI Farida**

Transmis

Date **27/02/24 à 16:46**

Par **HERMI Farida**

Accusé de réception

Date **27/02/24 à 16:52**